

MAISON DE LA VIOLETTE

Frédéric MARESCHAL – 2015-2016

Sommaire

Renseignements	1
Liste des propriétaires successifs	4

Renseignements

Cette maison fut probablement construite au milieu du XVIII^e siècle. En effet, elle n'est pas présente sur la carte sarde de 1728 mais le baron de Montailleux en était propriétaire en 1773.

En 1728, le lieu-dit La Violette était plus petit et n'englobait pas le secteur de la construction de cette maison et des fermes qui en dépendaient. Ce secteur était alors appelé Champrond.

Pendant très longtemps et ce, jusqu'au milieu du XX^e siècle, le territoire de La Violette fut connu dans la région pour ses vignes et surtout son vin qui, d'après plusieurs propriétaires de bars et de restaurants, était un des meilleurs du coin.

Famille FONCET :

« [...] Les Foncet, de Saint-Jeoire en Faucigny, qui accèdent directement du négoce rural et des fermes à la noblesse avec l'avocat Jean-Joseph, constituent ce que l'on peut découvrir de mieux en matière de carrière familiale réussie, et il vaut de s'attarder sur cette épopée d'astuce et d'âpreté et aussi de talent servie par les circonstances et les déterminismes sociaux proprement dits.

« Né à Saint-Jeoire en 1707, d'une lignée de négociants progressivement enrichie, Jean-Joseph fut avocat à Bonneville, puis à Annecy. Reçu bourgeois de cette ville, en 1739, il épousa la même année, en premières noces, une héritière, Péronne, née le 11 avril 1718, une des trois filles de noble Melchior Baytaz de Doucy, lequel avait succédé à son père, Claude François, dans la charge de juge-mage de Ternier et Gaillard. Or, cette fille était la sœur de noble Claude François Baytaz de Doucy, devenu par son mariage avec la dernière descendante de la maison d'Echallon, de Bassy, vidame de Bassy, coseigneur de Semine et seigneur de la maison-forte de Dons, laquelle était située à quelques centaines de mètres du château des Carelli. Ce rapprochement avec Bassy ne pouvait manquer d'être signalé. Une sœur de Péronne épousa Antoine Montanier de Génissiaz, d'une des trois branches nobles de cette famille de Seyssel.

« De ce premier mariage naquit (la date n'est pas connue) Pierre Clément, que j'estime être l'aîné. Il fut l'héritier des titres, baron de la Tour (à Desingy, du fait de sa mère, Péronne, car s'agissant d'une propriété des Baytaz de Doucy), puis baron de Montailleux à la mort de son père. Du grade de substitut de l'avocat fiscal général au

Sénat de Savoie, il passa à celui de sénateur en 1773. Il épousa Marie Josephte de Roux (ou Ruffo) d'une famille piémontaise. Il fut patrimonial de l'ordre royal des Saints Maurice et Lazare. Il s'exila en 1793, et mourut à Genève le 17 avril 1812. [...]

« Bien que leur date de naissance ne soit pas connue, il me semble pouvoir rattacher les suivants à ce premier mariage.

« Marguerite épousa, le 29 novembre 1781, François Marie Bouvier baron d'Yvoire, né le 20 juillet 1751, capitaine lieutenant au régiment de Genevois. Il mourut en 1796 à Thonon, et sa veuve, émigrée à Aubonne, le 14 mai 1794.

« Claude Eugène Marie fut officier au régiment de Savoie. Il épousa, le 25 septembre 1761, Joséphe Françoise, fille de Claude de la Fléchère, comte de Veyrier-Châtillon, d'une grande famille du Genevois, et d'une branche établie au château de Beauregard sur la paroisse de Saint-Jeoire. Un cousin La Fléchère, comte d'Alex, sera tué lors de la révolte d'Annecy contre la République, en 1793, révolte dont il était le chef. Le frère de la mariée, Claude François Marie comte de Veyrier, épousa Eugénie de Baudry. Claude, qui était resté fidèle au roi de Sardaigne, fut tué le 5 juillet 1795 au col de Tende. Encore deux témoignages sur la division des familles. Joséphe Françoise se remaria en 1802 avec le marquis de Cluses.

« Péronne Clémence, sœur jumelle de Claude, épousa Gaspard Marie de Machard de Chassey, d'une famille alliée aux Baytaz d'Echallon, de Bassy, et, en secondes noces, François Bernard de Machard de Chillaz, neveu du baron d'Yvoire.

« Marie Paul, qui fut prêtre, serait né le 6 octobre 1744 ; mais cette date n'est pas compatible avec la suivante.

« Péronne, épouse Foncet, mourut le 11 septembre 1744 à l'âge de 26 ans. Jean-Joseph resta dix ans dans le veuvage. Il fut nommé conseiller d'Etat en 1749. Déjà, il chercha à s'anoblir par la voie de la possession seigneuriale. De 1735 à 1737, il marchanda aux Finances l'achat du fief de Thiez et Marignier. En 1753, il reçut l'investiture du fief de Saint-Jean de Peillonex, en Faucigny, et la terre de Montailleux avec le titre de baron.

« Devenu noble, bien pourvu de domaines et de revenus, il put conclure un mariage encore plus flatteur et avantageux que le premier. C'est le 29 novembre 1754 qu'il épousa, je le rappelle, Catherine fille de Claude Astesan, de récente noblesse, premier président du Sénat. Ce dernier, très riche, n'avait que deux héritiers, un fils, qui fit une carrière d'Eglise et devint archevêque d'Oristano en Sardaigne, et Catherine. Cette dernière recueillit la meilleure part de ce gros patrimoine.

« De cette union naquirent :

« Claudine Eugénie, le 1^{er} septembre 1755. Elle épousa, à vingt-et-un ans, le 24 septembre 1772, Gaspard Philibert de Baudry, né le 17 janvier 1735, qui en avait donc quarante-et-un. Il était seigneur de la Boile et référendaire au Conseil d'Etat depuis 1768. Il fut nommé sénateur par patentes en date du 27 novembre 1772, il reçut, par brevet en date du 16 septembre 1791, le titre de comte. Ils habitèrent au château d'Arthaz en Faucigny. Elle vivait encore en 1827.

« Marie Louise Josephte (le prénom usuel fut Louise) naquit le 9 novembre 1756, je le rappelle, c'est elle qui épousa Jean-Baptiste Carelli le 1^{er} août 1780, soit deux ans après sa véritable sœur.

« Vint enfin, Claudine Pauline, le 27 septembre 1763, qui décéda le 12 octobre 1782 à l'âge de dix-huit ans.

« La carrière du baron Foncet se poursuivit allégrement. Le voici président et auditeur général des guerres dans le duché de Savoie. Premier noble de sa famille, il obtint, par patentes en date du 15 février 1771, l'agrément de S.M. pour l'acquisition de la seigneurie de Saint-Jeoire, son bourg natal, le tout s'accompagnant d'achat de terres et de dîmes. C'est « le gros Foncet » disait-on de lui. [...]

« [...] Le baron Foncet mourut à Saint-Jeoire, dans un bel hôtel qu'il avait fait construire, le 2 septembre 1783. Il fut inhumé sous le clocher de l'église paroissiale. Ses enfants se partagèrent un héritage considérable. Pierre Clément, l'aîné fut l'héritier principal, mais aucun des enfants ne fut oublié ; les filles reçurent chacune 50.000 livres. Si nous ajoutons que les deux dernières filles (la troisième étant morte jeune), dont Madame Carelli, reçurent très probablement par leur mère, une bonne partie de la fortune tout aussi considérable de Claude Astesan, [...] »

(« La Savoie dans la Révolution : avec les Conventionnels Jean-Baptiste Carelli de Bassy ci-devant Comte de Cevins, Baron de l'Empire, et Anthelme Marin » – Paul Dufournet – Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, tome XCVI – 1989)

Pierre Clément FONCET :

Le 24 septembre 1792, le sénateur Pierre Clément Foncet reçut le général de Montesquiou et son état major dans son hôtel de la rue Juiverie pour un magnifique dîner. C'est ainsi qu'il fut, dans un premier temps, considéré comme noble non suspect et que, le 29 mai 1793, fit l'objet d'une dispense pour venir résider à Chambéry conformément à l'arrêté du 23 mai 1793. Mais, par la suite, il émigra avec son épouse, Marie Joséphine Ruffo, ses fils, Louis, Henri et Alexis, et ses filles, Joséphine et Marie. Il arriva à Lausanne, le 29 septembre 1794. Il était alors âgé de 51 ans.

Famille JACQUEMOUD :

Louis Gaspard Jacquemoud était fils de Pierre Jacquemoud, avocat à Chambéry, et de Marie Domenget. Son frère Joseph Jacquemoud, né à Chambéry le 26 mai 1802, fut professeur suppléant à l'Ecole de droit de sa ville natale en 1822, professeur titulaire en 1824, substitut de l'avocat fiscal général près le Sénat de Savoie en 1828, membre de l'Académie de Chambéry en 1832, baron le 5 juillet 1834, sénateur au Sénat de Savoie en 1839, vice-président de la Chambre d'agriculture et de commerce de Savoie de 1840 à 1860, membre du Conseil municipal de Chambéry de 1842 à 1848, chevalier des Saints Maurice et Lazare en 1845, commandeur de l'ordre de Saint Grégoire-le-Grand en 1847, député au Parlement sarde de 1848 à 1850, conseiller d'Etat de 1849 à 1863, sénateur de 1850 à 1863, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne en 1852, officier de la Légion d'Honneur en 1854, grand officier de l'ordre de Léopold de Belgique en 1858, grand-cordon du même ordre en 1860, grand-officier des Saints Maurice et Lazare en 1861, etc. Le baron Jacquemoud est mort à Chambéry, sans alliance, le 27 novembre 1863, laissant à son frère Louis, substitut de l'avocat général près le Tribunal suprême de guerre, son titre nobiliaire, titre dans lequel ce dernier a été confirmé par S.M. le roi d'Italie le 20 mars 1864.

(Mémoires et documents publiés par La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie – tome XVII – 1878)

Sur l'acte de décès de Louis Gaspard Jacquemoud, il est inscrit :

« Décédé dans son habitation rue de la Métropole, 8, M. le baron Jacquemoud Louis, substitut de l'avocat général militaire de l'armée italienne, en retraite, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, officier de la Couronne d'Italie, âgé de soixante-dix-sept ans, natif et habitant de Chambéry, domicilié à Cognin (Savoie), fils des défunts M. Jacquemoud Pierre et Mme Domenget Marie, veuf de Mme Gamen Joséphine. »

(Archives Départementales de la Savoie - 4E189)

Le 15 mai 1841, Louis Gaspard Jacquemoud devint auditeur des guerres en Italie.

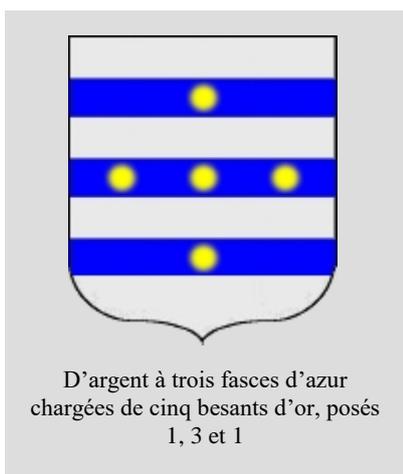
Liste des propriétaires successifs



- Pierre Clément FONCET⁽¹⁾, baron de la Tour, puis baron de Montaille, seigneur de Doucy, substitut, avocat général au Sénat de Savoie, puis sénateur en 1773, patrimonial de l'ordre royal des Saints Maurice et Lazare, né vers 1743 et décédé le 17 avril 1812 à Genève, propriétaire de la maison de la Violette en 1773. Il possédait des biens à Chambéry où il demeurait, ainsi qu'à Cognin, Sonnaz, Montagnole, Couz et Montaille, puis

- Henri-Gabriel-Joseph-Faustin FONCET⁽²⁾, baron de Montaille, maréchal de camp, officier supérieur des gardes de la porte de Sa Majesté, officier de la Légion d'Honneur, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Jean-de-Jérusalem, né le 15 février 1780 à Chambéry (fils du précédent), puis

- ...



- Louis Gaspard JACQUEMOUD, baron, avocat au Sénat de Savoie, auditeur des guerres en Italie le 15 mai 1841, substitut de l'avocat-général près le tribunal suprême de guerre, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, nommé le 12 juin 1856, officier de la Couronne d'Italie, né le 15 mars 1815 à Chambéry et décédé le 15 mai 1892 à Chambéry. Il épousa Joséphine GAMEN, fille de Louis GAMEN, capitaine, et de Suzanne DUPASQUIER. Puis,

- Marie-Charlotte JACQUEMOUD, née le 31 janvier 1845 à Chambéry et décédée le 21 février 1890 à Chambéry, qui épousa Louis MONTGENET (fille du précédent), puis

- Louis Joseph Balthazar MONTGENET, avocat à la cour d'appel de Chambéry, né le 23 janvier 1867 à Turin et décédé le 5 septembre 1916 à Chambéry. Il épousa le 25 juin 1894 à Chambéry, Thérèse Julie Marie POGNIENT, fille de Paul Joseph Bernard POGNIENT, avocat, et d'Amélie VIOTTI. (fils de la précédente), puis

- Louis Paul Balthazar MONTGENET, né le 12 avril 1895 à Chambéry et décédé le 27 novembre 1972 à Colayrac-Saint-Cirq. Il épousa Clotilde N. (fils du précédent), puis

- Léon Joseph GROSSE, maçon, fondateur de l'entreprise Léon Grosse, qui épousa Marie Clotilde GROSSE (par achat du 23 octobre 1934) puis,

- Bruno GROSSE (fils du précédent), puis

- Gilles DELION, né le 05 août 1966 à Saint-Etienne, coureur cycliste professionnel de 1988 à 1996. (par achat)

(1) Il en fut probablement le premier propriétaire.

(2) Il fut naturalisé français par ordonnance royale datée à Paris du 24 janvier 1816. Par autre ordonnance royale, datée à Paris du 14 décembre 1828, il fut autorisé à ajouter à son nom celui de Ruffo, qui est le nom de sa mère, et à s'appeler Foncet de Montaille-Ruffo.

Je le place ici bien que je pense qu'il n'a vraisemblablement pas succédé à son père dans la possession de cette maison qui a peut-être été vendue comme bien public après l'émigration de ce dernier en 1794.